

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- d'accompagner les jeunes à devenir auteurs et acteurs de leurs projets
- de co construire un parcours en s'appuyant sur les fondements de la pédagogie de projet

COMPETENCES VISEES

- Articuler la nouvelle offre d'accompagnement à l'émergence de projet au sein de l'écosystème territorial.
- Adopter une posture professionnelle qui permet à la personne accompagnée d'arriver à ses propres conclusions.
- Encourager les personnes à exprimer leurs désirs d'entreprendre
- Accompagner les personnes dans la formalisation de leur projet.

PUBLIC VISE

> Conseillers/ères- chargés/ées de projet dédié(e)s à l'accompagnement en phase d'émergence au sein des Groupements de Créateurs.

Aucun prérequis.

DUREE

35 heures de formation sur cinq jours ouvrés qui pourront, selon les besoins être consécutifs ou non (5X7heures)

CONTENU ET DEROULE PREVISIONNEL

Journée 1 : Comprendre et intégrer la démarche Groupement de Créateurs

- Définir la démarche Groupement de Créateurs.
- Accompagner les envies d'entreprendre: impact sur l'insertion professionnelle.
- Définir les termes clés : projet, entreprendre, esprit d'entreprendre, entrepreneuriat, création d'entreprise.
- Identifier les enjeux des envies d'entreprendre des jeunes suivis en Mission Locale.
- Identifier le rôle que peut assumer une Mission Locale dans l'accompagnement des personnes ayant envie d'entreprendre, de l'expression du désir à la validation de leur projet
- Repérer les caractéristiques d'une posture d'accompagnement favorisant l'autonomie
- Comprendre l'impact pour la personne accompagnée, des différentes postures professionnelles et attitudes de l'accompagnant.
- Identifier sa propre posture professionnelle par des exercices de mise en situation.
- Intégrer les pratiques professionnelles favorisant un accompagnement visant l'autonomie des porteurs de projets.
- S'ajuster et s'adapter à la singularité de chaque personne.

Journée 2 : Deux outils pour un accompagnement qui vise à rendre auteur et acteurs de son parcours

- Appréhender la méthodologie de projet.
- Définir les étapes d'un parcours entrepreneurial, les acteurs et les dispositifs d'accompagnement, à partir d'études de cas.
- Mise en perspective de la méthodologie de projet dans le cadre d'une création d'activité.
- Contextualiser la phase d'émergence dans la méthodologie de projet.
- Situer la phase d'émergence dans le processus entrepreneurial.
- Co-construire avec le jeune son parcours d'insertion sociale et professionnelle : les fondements de la pédagogie de projet.

Journée 3 : Accompagner les jeunes sur l'étape 1 et 2 de la phase d'émergence dans le cadre de la démarche Groupement de Créateurs

- **Caractériser l'étape 1 : Mieux se connaître en tant que porteurs de projet.**
- Outiller l'étape 1.
- Identifier et valider les outils et ressources internes à chacune des missions locales, qui pourraient être mobilisés pour cette étape.
- Mise en pratique d'outils qui permettent aux participants d'une part, d'observer et interroger la posture et les pratiques du professionnel en animation et d'autre part, d'assimiler les outils, leur pratique et ce qui fait l'efficacité de leurs impacts.
- Appliquer la méthodologie de projet à la conception des ateliers thématiques sur les deux premières étapes.
- **Caractériser l'étape 2 : Définir précisément son idée.**
- Outiller l'étape 2.
- Identifier et valider les outils et ressources internes, à chacune des missions locales, qui pourraient être mobilisés pour cette étape.
- Mise en situation d'une séance d'animation collective avec pour objectif de :
 - Comprendre l'outil utilisé
 - Travailler sur le mode d'animation
 - Assimiler l'étape 2.
- Analyser sa pratique professionnelle.

Journée 4 : Accompagner les jeunes sur l'étape 3 et 4 de la phase d'émergence dans le cadre de la démarche Groupement de Créateurs

- **Caractériser l'étape 3 : Découvrir l'environnement de son projet.**
- Introduire le processus itératif appliqué au projet de création d'activités.
- Accompagner le jeune à développer une approche systémique.
- Outiller l'étape 3.
- Identifier et valider les outils et ressources internes, à chacune des missions locales, qui pourraient être mobilisés pour cette étape.
- Concevoir des ateliers thématiques relatifs aux étapes 3 et 4 dans le cadre d'un accompagnement favorisant l'autonomie.
- **Caractériser l'étape 4 : Définir l'adéquation entre soi, son projet et son environnement.**
- Outiller l'étape 4.
- Identifier et valider les outils et ressources internes, à chacune des missions locales, qui pourraient être mobilisés pour cette étape.
- Actualiser avec le jeune le diagnostic de la situation et réajuster le plan d'action, si nécessaire.
- Organiser la phase d'émergence en prenant en compte les besoins des jeunes, les possibilités de la mission locale, et les exigences du cahier des charges du label Groupement de Créateurs.

Journée 5 : Accompagner les jeunes à être initiateur et co-constructeur de leur projet/Intégrer le Groupement de Créateurs sur un territoire

- Accompagner le passage à l'écrit.
- Participer aux interventions réalisées par des professionnels expérimentés, du réseau des Groupements de Créateurs, illustrant les différentes modalités d'accompagnement (individuel et collectif), les méthodes et posture favorisant l'autonomie des jeunes.
- Connaître et expérimenter les techniques d'animation de groupe.
- Rendre acteurs les participants par un accompagnement collectif.
- Mesurer l'acquisition progressive des jeunes à partir du référentiel de compétences élaboré par le réseau des Groupements de Créateurs.
- Développer la pratique réflexive du jeune à partir du référentiel de compétences.
- Organiser des actions de sensibilisation auprès des partenaires du territoire d'implantation du Groupement de Créateurs afin de les informer et de les mobiliser.
- Elaborer des actions de sensibilisation auprès des jeunes.
- Piloter et évaluer la démarche Groupement de Créateurs (indicateurs, coordination, implication de l'équipe mission locale, conventionnement, processus de labellisation, ateliers de mutualisation, comité de pilotage, bilan, etc.).
- Projeter les forces et faiblesses à la mise en œuvre d'un Groupement de Créateurs sur son territoire de rattachement.

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation en présentiel, animée par un formateur ayant plusieurs années d'expérience en accompagnement, et s'appuyant sur :

- > Des méthodes pédagogiques actives centrées sur les participants et requérant leur implication, laissant une large part au questionnement, à l'analogie, la découverte et l'écoute active.
- > Approche notamment basée sur l'expérience des participants avec des exercices pratiques.
- > Une alternance d'apports, d'échange d'expériences et de mises en situation à partir de cas pratiques et jeux de rôles.
- > Des supports de présentations audiovisuelles (PPT, vidéos), des séances de réflexion/débat et des simulations d'entretiens.
- > Remise en fin de formation d'un support stagiaire comportant des outils pratiques et les principaux points abordés.

SUIVI DE L'EXECUTION DE L'ACTION ET DES RESULTATS

- Avant la formation : les participants reçoivent le programme
- Pendant la formation : feuilles d'émargement
- A l'issue de la formation et un mois après : fiche d'auto-évaluation des acquis
- Attestation de fin de formation
- Attestation de présence

MODALITES D'EVALUATION

- Pendant la formation : tests permettant aux participants de mesurer les effets de leur posture
- A l'issue de la formation : questionnaires d'auto-évaluation des acquis et de satisfaction « à chaud » et d'évaluation
- Un mois après la formation, enquête d'auto-évaluation des acquis « à froid »